

**CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES
ELEVES DU LYCEE BOSSUET**

TARIFS 2024/2025

STATUT	PRESTATION	ELEVES DU LYCEE BOSSUET		
		2 nd e GT 1 ^{ères} Générale, STMG et ST2S Terminale Générale et Technologique	Hypokhâgne	Khâgne
INTERNE pension complète	Hébergement 4 nuits (L.M.M.J.) avec restauration petit dej. + déjeuner + diner	6 822 € *	6 609 € *	6 271 € *
INTERNE Forfait libre (a)	Hébergement 4 nuits (L.M.M.J.) avec restauration petit dej. + diner	5 517 € *	5 305 € *	4 966 € *
INTERNE pension complète	Hébergement 5 nuits (D.L.M.M.J.) avec restauration petit dej. + déjeuner + diner (nuit du dimanche soir sans diner)	7 277 € *	7 064 € *	6 726 € *
INTERNE Forfait libre (a)	Hébergement 5 nuits (D.L.M.M.J.) avec restauration petit dej. + diner (nuit du dimanche soir sans diner)	5 972 € *	5 760 € *	5 421 € *

(a) Pour les internes au forfait libre, le déjeuner n'est pas compris dans la prestation annuelle.
Les internes doivent créditer leur carte pour les déjeuners et les pauses cafet'.

(*) Les montants des frais d'internat pourront être révisés en raison de la conjoncture géopolitique et énergétique

INTERNAT – HEBERGEMENT :

Ce tarif comprend toutes les activités proposées le soir, le mercredi et le soutien scolaire dans le cadre de l'internat.

Au moment de l'inscription : un chèque obligatoire de réservation (déduit de la facture envoyée en octobre et encaissé le 5 juillet) de 500 € sera demandé et non remboursé en cas d'annulation après le 5 juillet 2024.
Lors de l'entrée à l'internat : une caution de 120 € (non encaissée) sera déposée pour couvrir les éventuelles dégradations des locaux. Elle sera restituée en fin d'année scolaire.

FAMILLES RESIDANT HORS DU TERRITOIRE NATIONAL :

Paiement obligatoire en une seule fois. Le chèque est remis le jour de l'inscription et sera encaissé immédiatement. L'inscription ne devient définitive qu'au jour où le chèque est effectivement crédité.